

Cette formule n'est qu'une variante de la préparation connue sous le nom de gouttes de Laussedat :

|   |      |            |            |
|---|------|------------|------------|
| Liquueur d'Hoffmann . . . . .           | } aa | 5 grammes. |            |
| Teinture éthérée de valériane . . . . . |      |            |            |
| Laudanum de Sydenham . . . . .          |      |            | 1 gramme.  |
| Essence de menthe . . . . .             |      |            | V gouttes. |

On verra plus loin que l'association de l'élixir parégorique à l'acide lactique constitue le procédé de choix pour l'administration de l'opium.

On n'avait pas attendu les découvertes bactériologiques pour admettre l'existence dans le tube digestif du cholérique de principes nuisibles et pour proclamer la nécessité de leur évacuation ; mais les moyens employés pour remplir cette indication étaient plus nuisibles qu'utiles.

L'emploi des éméto-cathartiques ne donnait des résultats satisfaisants que tout à fait au début de la période prodromique. Administré à une période déjà avancée, l'ipéca était accusé, à juste titre, de contribuer à l'affaiblissement des malades et de précipiter l'apparition du collapsus.

Aujourd'hui l'ipéca n'est plus employé d'une façon courante. On le réserve pour les cas assez rares où l'attaque de choléra succède à des excès alimentaires (M. Hayem).

Le *calomel*, en usage également depuis fort longtemps, mérite au contraire une confiance assez grande, et récemment les médecins de Hambourg se sont, à la presque unanimité, montrés partisans de son administration.

On le donnait autrefois moins comme purgatif que comme modificateur des sécrétions intestinales et comme cholagogue ; aujourd'hui c'est l'action antiseptique que l'on vise, mais le mode d'emploi est resté le même.

On donne le calomel aux doses de 10 ou 20 centigrammes plusieurs fois renouvelées, ou bien on administre une forte dose unique, 50 centigrammes par exemple, suivie de petites doses, 5 ou 5 centigrammes, répétées toutes les deux heures.

Nous arrivons maintenant à la liste déjà longue des antiseptiques intestinaux qui ont été utilisés chez les cholériques.

En 1884, M. Hayem avait utilisé le salicylate de bismuth ; on a depuis proposé et employé le salol, l'iodoforme, la naphtaline, la créoline, le sublimé, la créosote, etc. Le *salol* avait été considéré par Löwenthal comme un médicament capable de tuer le bacille dans l'intestin. L'expérimentation qui en a été faite sur une large échelle, lors de la dernière épidémie, a montré combien cette espérance était peu fondée. Eisenlohr, Rumpff, Rieder, etc., ont proclamé son inefficacité.

Non seulement le salol ne peut rien contre le choléra confirmé, mais il est encore impuissant à exercer une action prophylactique. Guttman l'a fait prendre à titre préventif à un homme bien portant, qui n'en a pas moins contracté le choléra.

Les autres antiseptiques que nous avons énumérés n'ont pas déterminé de résultats plus heureux ; aussi pourrait-on conclure, avec M. Bouchard lui-même, à l'inefficacité de l'antisepsie intestinale, si l'on n'avait à sa disposition la médication par les acides, et notamment par l'*acide lactique*, dont M. le professeur Hayem a démontré toute la valeur.

L'emploi des acides est légitimé par cette notion due à Koch que le bacille-virgule ne peut se développer en milieu acide. Leur emploi n'est d'ailleurs pas nouveau, car l'un d'eux, l'acide sulfurique, avait été préconisé depuis longtemps.

M. Hayem, s'appuyant sur les excellents résultats obtenus par lui de l'emploi de l'acide lactique dans les diverses diarrhées et dans le choléra nostras, avait émis l'opinion que cet acide pourrait rendre des services signalés dans les cas de choléra asiatique. Les événements ont apporté une éclatante confirmation à l'opinion de M. Hayem. L'acide lactique a été employé en 1892 par la plupart des médecins qui ont donné leurs soins aux cholériques, et, si l'on ne peut considérer cet acide comme un spécifique, on doit, du moins, de l'aveu unanime, le considérer comme le remède le plus efficace que l'on puisse employer pendant la période de diarrhée prémonitoire et pendant celle du choléra confirmé.

M. Hayem, en rendant compte à l'Académie de médecine (8 novembre 1892) des cas traités dans son service de l'hôpital Saint-Antoine, s'est exprimé ainsi sur le compte de l'acide lactique :

« L'acide lactique a rendu des services considérables, surtout au début et dans les formes non foudroyantes. Dans quelques cas, il est rejeté par les vomissements : il faut alors pratiquer le lavage de l'estomac. Chez les malades traités par M. Lesage, la limonade lactique a été d'une efficacité incontestable dans les formes non algides et accompagnées seulement d'une faible dépression thermique. Lorsque l'algidité a été, au contraire, très prononcée, l'acide lactique s'est montré à peu près inutile. »

M. Galliard, qui a soigné un grand nombre de cholériques, constate que l'acide lactique lui a donné d'excellents résultats.

« Dans tous les cas graves, mes cholériques recevaient, le premier jour, une limonade composée de 1 litre d'eau sucrée et de 15 grammes d'acide lactique, avec l'autorisation de l'étendre d'eau glacée ou de la mélanger, s'ils le désiraient, avec la limonade tartrique que l'on donnait à discrétion ou à peu près. La plupart se plaignaient du goût désagréable de la limonade lactique, disant que la boisson était *trop forte* ; quelques-uns la vomissaient immédiatement ; mais comme on avait la précaution de la faire prendre par petites gorgées, comme on donnait dans l'intervalle des morceaux de glace, de la cocaïne ou du menthol, on arrivait presque toujours à la faire tolérer aux malades. Ceux qui manifestaient une répugnance invincible, ceux qui vomissaient malgré les précautions prises, ceux-là rejetaient aussi bien les boissons que je substituais à la limonade lactique et, dès lors, leurs chances de guérison devenaient bien faibles. J'estime qu'il est toujours possible de triompher de la répugnance des malades et de leur faire accepter un médicament qui a l'immense avantage d'être soluble dans l'eau.

« D'ailleurs, j'abaissais aussi rapidement que possible la dose quotidienne à 10 grammes et même 5 grammes. Les 99 cholériques graves que j'ai eu la satisfaction de voir guérir, et parmi lesquels 65 ont évité la transfusion intraveineuse, ont été traités par l'acide lactique » (*Gazette des hôpitaux*, n° 24, p. 225, 1895).

On donnera donc une limonade lactique, que l'on formulera ainsi :